



Informations communales

Mars 2026

Déclaration d'impôt

Nous vous rappelons que le délai de remise des déclarations d'impôt était fixé au **28 février 2026**. Nous remercions les contribuables qui ont respecté cette échéance et nous recommandons aux retardataires de faire le nécessaire pour combler cette lacune.



N° du service de garde médicale

Voici le numéro pour le canton du Jura :
058 733 00 00

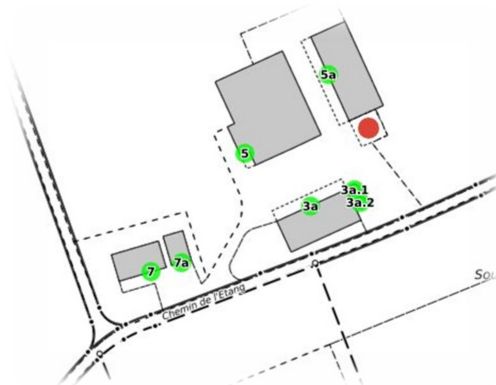


Manifestations

- Une chasse aux œufs est organisée à la ferme du Pécal le **lundi 6 avril 2026 de 9h30 à 12h00**. Parcours d'activités accompagné de l'histoire : Les premiers pas de l'abeille. Gratuit et ouvert à tous. Possibilité de grignoter sur place.
- Le concert de la Chorale Chante ma terre se déroulera les **vendredi 10 et samedi 11 avril 2026 à 20h15**, à la halle de gymnastique de Cornol, avec un intermède de violon et accordéon.
- Le concert annuel de la Fanfare de la Police se déroulera le **samedi 25 avril 2026**, à la halle de gymnastique de Cornol, à **20h00**.
- Le concert annuel de l'ECFAC aura lieu le **dimanche 3 mai 2026**, à la halle de gymnastique de Cornol, à **16h00**. Prestations des minis et des maxis cadets sous la direction d'Emile Sanglard avec la participation du groupe Jeunesse Music'Alle. Restauration chaude après le concert.

Changement de place de compostage

Dès le **1er avril 2026**, la place de compostage changera de la ferme du Fâtre à la ferme Baume, Chemin de l'Etang 5a, près du terrain de foot. Les consignes dans la rubrique suivante resteront toutefois valables.



Place de compostage chez M. René Pape Ferme Baume, Chemin de l'Etang - 079 470 42 15

Nous vous rappelons quelques informations importantes :

- Ouverture du lundi au samedi de 08h00 à 20h00 (**merci de respecter la fermeture du dimanche**)
 - **Veillez à ne pas déposer de plastique, sagex, pierre, souche d'arbres ou verre**
- Le gazon, les feuilles, le compost, les déchets de cuisine, les brindilles et les cendres froides (depuis plusieurs jours) doivent être déposés sur la place à fumier.
- Les branches provenant de la taille des arbres et des haies doivent être déposées en tas, sur la droite. Merci de ne pas les mélanger avec les petits déchets.

Avant d'effectuer de grands travaux d'entretien (arrachage de haies, coupes de grands arbres, élagages, etc.) il est impératif de prendre directement contact avec M. Pape.



Fondation La Valletaine

Nous vous rappelons les numéros importants :

Gérance et caisse :

Agnès Rondez, 079 544 67 11,
agnes-rondez@bluewin.ch

Location :

Commune de Cornol, 032 462 25 88,
secretariat@cornol.ch

Conciergerie :

Voyers communaux, 079 351 69 67



Eau

Selon le rapport d'analyse d'eau potable effectuée en date du 17 février 2026, l'eau du réseau est parfaitement potable. Il n'y a aucune trace des trois substances testées soit : Escherichia Coli, entérocoques et germes aérobies. La dureté de l'eau est de 25.95° f et les nitrates sont en moyenne de 4,05 mg.

En 2025, 12 analyses microbiologiques ont été effectuées sur le réseau de distribution ; cinq fuites sur le réseau communal et huit fuites sur des réseaux privés ont été localisées et réparées.

Signature des initiatives et des référendums

Nous attirons votre attention sur la façon de signer des initiatives populaires et des référendums au niveau fédéral.

Une signature **n'est pas valable** si les champs suivants **manquent ou ne sont pas remplis personnellement à la main** :

- Nom/prénoms
- Signature

Variantes autorisées :

- **La date de naissance et l'adresse** peuvent être remplies à la main, à la machine ou de manière numérique. Ces champs peuvent en outre être remplis par une autre personne.
- **Les guillemets de répétition** ne sont autorisés que dans la colonne « adresse exacte ».

Boîte à livres

La boîte à livres est à nouveau installée à la Maison du Coya. Il s'agit d'une boîte à livres appartenant à la Famille Schneider-Borruat. Nous vous invitons donc à prendre contact avec eux en cas de renseignements utiles. Bonne lecture !



Concours des maisons et jardins fleuris

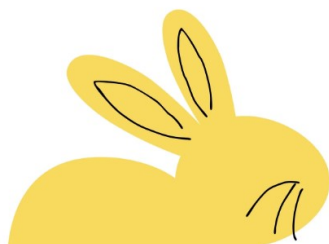
Pour la 3^{ème} année consécutive, le conseil communal va récompenser les cinq maisons et/ou jardins les plus fleuris du village. Aucune inscription n'est nécessaire. Un jury se déplacera pendant la période de floraison pour définir les lauréats. Toutefois, n'hésitez pas à nous transmettre vos plus belles photos ou contacter le bureau communal pour n'oublier personne et surtout les jardins qui ne sont pas visibles depuis la rue. Nous encourageons les habitants à embellir notre village.



Réouverture place de jeux

Nous vous informons qu'il va falloir encore un peu de patience pour accéder à la place de jeux de l'école primaire. Si tout va bien, elle devrait ouvrir à la mi-avril 2026. Nous nous réjouissons autant que vous !

joyeuses pâques !



Pose de banderole / panneau de réclame

Nous vous rappelons que pour poser une banderole ou un panneau de réclame dans le village il faut demander une autorisation cantonale. Le formulaire « demande d'autorisation pour réclame extérieure et sur la voie publique » est en ligne sur le site du canton (SIN) et est disponible au bureau communal. Il s'agit de le remplir et de le transmettre au bureau communal pour signature. Merci de votre bonne collaboration.

